

MINISTERE DE L'ECONOMIE.  
DES FINANCES ET DU BUDGET

-----  
CABINET  
-----

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité - Travail - Progrès  
-----

**PRESENTATION DU PROJET DE LA LOI DE  
FINANCES EXERCICE 2009  
DEVANT L'ASSEMBLEE NATIONALE**

@ : Brazzaville, le 7 janvier 2009

**Honorable Président de l'Assemblée Nationale,**

**Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,**

**Honorables Députés,**

**Mesdames et Messieurs,**

C'est toujours avec un grand honneur que je viens devant vous présenter au nom du gouvernement, le projet de loi des finances de l'Etat. Cet exercice constitue à n'en point douter un moment crucial pour tout pays car il permet de déterminer les choix de politiques économiques et sociales pour l'année budgétaire.

Pour l'année 2009, cet exercice est d'autant plus important que sera réalisé au cours de cette période un rendez-vous majeur de notre histoire politique et de la consolidation de la démocratie, celui de l'élection présidentielle.

Cet exercice est en plus contraint par les développements défavorables de l'environnement économique international qui posent des défis énormes aux pays moins avancés comme le nôtre.

**Honorable Président de l'Assemblée Nationale,**

**Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,**

**Honorables Députés,**

**Mesdames et Messieurs,**

Comme l'a récemment rappelé Son Excellence Monsieur le Président de la République dans son message de fin d'année, l'environnement particulier de 2009 au cours duquel s'exécutera le budget de l'Etat appelle de notre part à tous, notamment des instances dirigeantes du pays, beaucoup de responsabilité et de sagesse afin de privilégier l'intérêt du pays et de son peuple. Celui-ci se résume essentiellement à la préservation de la paix et à la

primauté à accorder aux choix budgétaires qui concourent à l'amélioration des conditions de vie des populations.

Ainsi, le projet budgétaire que le Gouvernement soumet à votre examen a-t-il été bâti en tenant compte de l'environnement économique international défavorable, des orientations du Document des Stratégies de Réduction de la Pauvreté et des instructions du Chef du gouvernement contenues dans la lettre de cadrage budgétaire pour 2009. Bien évidemment, il a fait l'objet de négociations avec le FMI et la Banque Mondiale pour assurer sa conformité au cadrage macroéconomique du programme appuyé par la FRPC.

***Ce dernier élément est une contrainte que nous devons intégrer pour permettre au pays d'atteindre dans les délais les plus brefs le point d'achèvement de l'Initiative PPTTE et amplifier ainsi les bénéfices obtenus de la communauté financière internationale.*** En effet, ceux-ci se sont déjà traduits par les réductions successives du service de la dette publique du pays dont le récent accord avec le Club de Paris du 11 décembre 2008 constitue un prolongement ; l'obtention de financements divers ; l'ouverture de plusieurs projets sectoriels dans la santé, l'agriculture, l'éducation primaire, l'assainissement urbain, etc., tous financés par les partenaires multilatéraux (Banque Africaine de Développement, Banque Mondiale, Banque Arabe de Développement Economique, Fonds OPEP, etc.).

Cette coopération n'a été rendue possible que parce que le pays conduit avec succès un programme soutenu par le FMI. Un dernier aspect visible de la performance du pays est la mise à sa disposition par les partenaires au développement des fonds PPTTE qui résultent des allègements de dettes obtenus. Ces fonds viennent compléter les efforts propres du pays pour financer les actions de lutte contre la pauvreté. Pour leur première utilisation, le gouvernement a proposé et vous avez approuvé de les affecter aux actions concrètes de lutte contre la pauvreté, notamment la construction de 500 forages d'eau potable à l'intérieur du pays, l'étude sur la réhabilitation du réseau électrique de Brazzaville, la réhabilitation des pistes rurales, la réhabilitation des écoles

primaires et des centres de santé de base. Ces actions seront poursuivies en 2009 dans d'autres domaines.

***Une autre contrainte importante pour l'élaboration du projet de budget de l'exercice 2009 est constituée par les perspectives de l'environnement économique international.*** L'économie mondiale est en effet confrontée depuis la fin de l'année 2007 à une importante crise financière inégalée depuis celle des années 30. Celle-ci résulte des profonds chocs qu'elle a subis, notamment la flambée des prix des produits de base et la faillite du système financier des pays développés. Cette situation a produit des effets récessifs dans le secteur réel par le canal de la baisse de confiance des agents économiques et de la contraction du crédit bancaire. Dans la plupart des pays développés, les pouvoirs publics ont été obligés d'apporter des financements supplétifs importants au secteur privé au travers des injections de liquidité des banques centrales et des apports de capitaux directement par les Etats. Dans ces circonstances d'incertitudes, les prévisions de croissance économique mondiale publiées par le FMI en Octobre 2008 ont été révisées à la baisse, les activités économiques mondiales ne progresseront que de 3% en 2009, contre 3,9% en 2008 et 5% enregistré en 2007. La croissance du commerce mondial reviendrait de 2,5% en 2008 à 0,9% en 2009, contre un niveau de 7,2% en 2007. Les pays développés connaîtront, sans doute l'année prochaine, une récession économique. Enfin, compte tenu du repli des prix des produits de base et des effets de la contraction des activités économiques, l'inflation reculerait dans les pays développés de 3,6% en 2008 à 2% en 2009. ***Toutefois, ces prévisions ont un caractère très aléatoire compte tenu des incertitudes sur l'ampleur et la durée des effets du choc financier actuel sur l'économie réelle, ce qui rend complexes la formulation et la conduite des politiques économiques.***

**Dans la Zone Euro**, les économies présenteraient une situation de récession économique en 2009 avec un recul de la croissance économique en Allemagne de 2 points de base à 0%. En France, le gouvernement table sur une croissance économique de 0,8% en 2008 contre 2,1% en 2007. Pour 2009, le gouvernement vise un taux d'évolution des activités économiques compris entre 0,2% et 0,5% tandis que l'INSEE prévoit plutôt une récession. De même, les

prévisions du FMI tablent sur un recul de la croissance économique en France de 0,5% et un taux d'inflation contenu à un niveau légèrement au dessus de 2%.

**Dans les pays en voie de développement**, les effets de récession mondiale ont déjà entraîné un ralentissement marqué de la croissance économique. En effet, celle-ci, vigoureuse en 2007, avec un taux établi à 7,9%, devrait revenir à 6,1% en 2008 et tomber à 4,5 % en 2009, soit à un niveau en dessous de la barre de 5% pour la première fois depuis une décennie. Par contre, en rapport avec les risques de déflation mondiale, l'inflation se contracterait. En outre, les pays en voie de développement devraient subir les répercussions des difficultés financières dans les pays développés sur la disponibilité de l'aide publique au développement, sur le resserrement des financements provenant des marchés financiers internationaux et sur la contraction de la demande mondiale pour leurs productions. Dans ce concert, même les taux de croissance économique dans les pays émergents devraient se replier. En Chine par exemple, le taux de croissance du PIB passerait de 11,4% en 2007 à 9,4% en 2008. Il est prévu se contracter fortement entre 7% et 5% en 2009.

**En Afrique subsaharienne**, la croissance économique connaîtrait une décélération, passant de 6,3% en 2007 à 5,4% en 2008 et est projetée à 4,5% en 2009. En dépit de la dégradation de l'environnement international, cette prévision demeurée positive serait justifiée par le niveau encore relativement élevé des prix des matières premières par rapport à la tendance de longue période de ces dernières années. Cet élément constituerait une forte incitation à l'augmentation de la production.

**La Zone CEMAC** connaîtrait, d'après les dernières projections, un recul des activités économiques en 2009 à 4,6% contre 5,8% en 2008 en raison principalement de la contraction de la production pétrolière, alors que la progression des activités non pétrolières se situeraient au même taux de 4,5% en 2008 et en 2009. Les tensions inflationnistes seront contenues à 3,1% en 2009 alors qu'elles se situeraient à 4,2% en 2008. Pour atténuer les effets de la crise internationale sur les économies de la Zone CEMAC, la

BEAC a fait des recommandations aux Etats membres parmi lesquelles :

- poursuivre les réformes économiques structurelles pour réduire le coût des facteurs de production, concentrer les efforts sur des secteurs porteurs de croissance économique et améliorer le cadre réglementaire des activités économiques ;
- accélérer l'intégration régionale par l'instauration effective de la libre circulation des personnes, des biens, et des capitaux.

Le contexte national ne peut donc pas s'appréhender sans l'environnement qui vient d'être sommairement présenté puisqu'il subit les effets du marché pétrolier international, du repli des prix des produits de base et de la situation économique dans les pays partenaires économiques du Congo.

Dans ce contexte difficile, l'économie du Congo est confrontée à une dure réalité qui reflète d'ailleurs ses faiblesses structurelles et sa forte dépendance à l'égard du pétrole. Celle-ci se manifeste déjà par la contraction des recettes pétrolières, principale source de financement du pays représentant à elle seule près de 90% des ressources de l'Etat. ***Cette équation nous appelle tous à beaucoup de responsabilité et de discipline pour préserver les acquis d'une gestion budgétaire prudente menée sous l'impulsion de Monsieur le Président de la République.***

Le prix du baril de pétrole est en effet tombé à des niveaux les plus bas depuis l'année 2007 avec une chute de 60% des cours de pétrole par rapport à leur niveau de juillet 2008. Ces cours étant particulièrement volatiles en ce moment, les services compétents de l'Etat ont été soumis à un exercice difficile de projection du prix du brut congolais.

Finalement, ils ont retenu de déterminer le prix du pétrole qui permet l'équilibre budgétaire et de le comparer à la fourchette des prix de 40 dollars US à 50 dollars US recommandée par les projections internationales. Il en est ressorti que le prix international du baril de pétrole (brent) adopté s'établit à 48,47 dollars US contre des niveaux moyens de 116,2 dollars US au budget réajusté 2008

et de 71.1 dollars US à celui de 2007. **Avec une décote de 4,057 dollars US, le prix du brut congolais est donc fixé à 44,413 dollars US. Ce prix assure un équilibre entre les ressources et les charges de l'Etat au titre de l'année 2009.**

D'après les projections des services compétents, les effets de la crise économique mondiale se propageront en 2009 sur le secteur réel de l'économie de notre pays, essentiellement à travers la chute des valeurs d'exportation pour les secteurs pétrolier et forestier. Cette dernière devrait entraîner un ralentissement du rythme d'investissement dans ces secteurs ainsi que dans ceux de leurs sous-traitants.

En conséquence, les travaux réalisés ont abouti à la révision des projections initiales de croissance économiques pour 2009 de 12,7% à 9,8% contre un taux de 6,4% estimé en 2008. **En dépit de l'environnement international défavorable, les principaux instituts de prévision économique dont le FMI projettent que le Congo enregistrera le plus fort taux de croissance économique de la Zone CEMAC.** Cette croissance serait alimentée tant par un niveau soutenu de la production pétrolière (23,1%) que par la progression des activités non pétrolières qui atteindrait 4,2% en 2009 contre 5,4% en 2008.

Bien qu'en recul, le niveau d'inflation projeté à 4% en 2009 reste au dessus de la norme sous régionale de 3%. Cette résistance à la baisse de l'inflation est due essentiellement à la pression de la demande intérieure et aux difficultés d'approvisionnement de Brazzaville et de la partie septentrionale du pays en raison des problèmes récurrents du CFCO et du faible niveau d'activité de la voie fluviale.

Dans le domaine monétaire, malgré la faible progression des crédits à l'économie projetée en 2009, le Congo devrait enregistrer une des plus fortes augmentations des avoirs en devises dans la Zone CEMAC, dans un contexte de surplus du solde extérieur courant à 9% du PIB en 2009.

Le niveau du service de la dette extérieure se situerait à 5% du PIB en 2009, traduisant ainsi les efforts de remboursement consentis

par le pays au bénéfice des différents accords d'allègement de la dette avec les partenaires extérieurs. Pour couronner ces efforts, le gouvernement vient de bénéficier le 11 décembre 2008, d'un nouvel accord d'annulation de sa dette extérieure officielle par le Club de Paris. De même, le Gouvernement poursuivra avec détermination la mise en œuvre du plan d'apurement des arriérés intérieurs qu'il compte boucler en 2010.

***Pour tenir compte de l'ensemble de ces développements et sur instruction de Son Excellence Monsieur le Président de la République, le projet de budget de l'Etat pour l'exercice 2009 a été bâti sur une position de prudence.*** Pour les dépenses publiques, il s'agit de :

- maintenir à leur niveau du budget initial de 2008, les budgets de fonctionnement de tous les ministères ainsi que des budgets annexes et par ordre; à l'exception des budgets de l'enseignement primaire et secondaire, de la santé et de l'agriculture, qui progresseront de 5% en moyenne, en vue de maintenir les efforts du gouvernement dans les secteurs sociaux, conformément aux principaux objectifs du DSRP ;
- retenir le niveau d'investissement financé sur les ressources propres de l'Etat à 400 milliards de FCFA, enveloppe convenue avec le FMI en vue de ne pas brider la croissance économique;
- ne recourir à d'autres ajustements au travers d'un Collectif budgétaire ou de l'appel aux ressources du compte de stabilisation, que lorsque le prix du pétrole s'écartera positivement ou négativement de l'hypothèse proposée.

Sur la base de ces hypothèses, le projet de budget de l'Etat 2009 est en équilibre, c'est-à-dire sans épargne budgétaire ni déficit budgétaire. Les récentes discussions avec les services du FMI ont permis au gouvernement de défendre avec succès cette démarche et d'éviter ainsi toute mesure nouvelle de restriction des dépenses de l'Etat.